

<http://solidaires-meteo.org/CTPL-du-29-06-2011.html>



CTPL du 29/06/2011

- Sections locales - La Réunion - CTSS DIROI -

Date de mise en ligne : dimanche 3 juillet 2011

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Compte-rendu du SPASMET Solidaires du CTPL DIRRE du 29/06/2011

Le SPASMET Solidaires était représenté par M. Levy ; C. Tanguy ; C. Perrier

La très mauvaise nouvelle confirmée en séance, est que la DIRRE n'échappera pas à la RGPP avec pour le prochain contrat d'objectif de METEO FRANCE 2012-2016 un objectif de réduction d'au moins 10% des effectifs de la Réunion.

La bonne nouvelle étant que les manoeuvres de Tromelin restent sous contrat METEO FRANCE avec le maintien de leurs avantages actuels. Leur poste est maintenu sur Tromelin pour une période de 3 ans renouvelable 1 fois (à la demande des TAAF), à l'issue de laquelle ils intégreront l'effectif du Chaudron à la Réunion.

* Les JRTT fixes pour l'année 2011-2012 choisis en séance sont : le 19/12/2010, le 07/05/2012 et le 18/05/2012.

* Point formation : En 2010 il y a eu 227 jours de formation, ce qui représente 2.3 jours par agent. Ce résultat reste bien en deçà des objectifs de l'établissement. DIRRE/D argumente en signalant qu'il y a eu une forte pression pour réduire les missions. Espérons qu'en 2011 cela s'améliore.

* Point METEO FACTORY :

DIRRE/D indique qu'il s'agit d'une décision nationale de mettre à marche forcée ce nouvel outil en opérationnel. Il reconnaît lui même que l'outil est perfectible et indique qu'après une période de rodage, la production sera à terme automatisée, dégageant le prévisionniste de toute implication directe dans la fabrication des produits. L'agent n'aura plus que la base de données à remplir et les bulletins à rédiger. Le SPASMET souligne que cette situation est une source de démotivation pour les collègues, et s'interroge sur l'automatisation des tâches et ses conséquences. La direction indique qu'elle envisage, dans le cadre du futur contrat d'objectif et de performance, de mener une réflexion sur le pôle prévi de la DIRRE, englobant également le pôle prévi aéro. Ne soyons pas dupe, il paraît évident que la direction envisage clairement une réorganisation avec à la clé une réduction d'effectif.

LE SPASMET informe la direction que l'organisation du travail actuelle entre les deux prévis du Chaudron est très déséquilibrée. Il est en effet très difficile au prévi régional de remplir la base de données correctement et de réaliser ses bulletins dans les temps impartis. Le SPASMET demande à la direction d'améliorer ce fonctionnement. La direction mentionne également qu'il faut perdre l'habitude de systématiquement refaire l'analyse effectuée par le prévisionniste précédent.

En cas de Grève, DIRRE/D indique que les bulletins et produits relevant de la sécurité des biens et des personnes seront expertisés par l'agent notifié, mais ne s'interdit pas de pouvoir diffuser des produits grands public en automatique sans expertise. Le SPASMET souligne qu'il serait très dommageable pour l'établissement d'en arriver à une prévision équivalant, par exemple, à ce qui est diffusé sur antenne réunion pour les échéances 48h et 72h.

La CGT demande à ce qu'un serveur de test soit dédié à l'application.

* Point fermeture de la station du Port :

La reprise des activités de la station est décrite dans un document théorique. La station du port gère une 40aine de bouées par an. La direction envisage de faire appel à des volontaires en cas d'intervention le weekend.

* Point fermeture Tromelin :

Le sort des manoeuvres est enfin clarifié. Ils seront encadrés sur l'île, par un chef de mission des TAAF. Le directeur hésite à nous transmettre la convention TAAF/METEO-FRANCE, préférant attendre pour cela l'accord de la direction générale. Une nouvelle station « renforcée » devrait être installée dans les mois qui viennent.

Le radiosondage de 12 hTU est transféré à la station de Gillot. Toujours aucune perspective de réaliser un RS à 00 hTU. De plus la direction nous indique que d'ici quelques années le RS devrait être automatisé (2014), ainsi que la totalité des METAR (2013).

* Point sur les logements de la DIRRE :

Les logements de Duparc devront être libérés pour le 1er janvier 2012. Aucune date n'est fixée pour la fermeture de la Plaine des Cafres. Par contre, la direction entérine la décision de n'attribuer que 4 logements à prévi/CYC alors que ce service compte 5 prévisionnistes. Le SPASMET souligne l'incohérence de la situation. La direction argumente sur le fait que pour assurer une alerte cyclonique 4 IT suffisent.

La direction indique qu'il y a un risque de perte du logement de Gillot lors de la futur construction du parking de l'aéroport.

*La CFDT demande des informations sur la pérennité du poste de chef de la division communication et commercialisation. DIRRE/D assure qu'il soutiendra le maintien de ce poste après l'éventuel départ de l'agent l'année prochaine.

Le SPASMET demande la confirmation de l'ouverture d'un poste TSI à la CAP d'automne. DIRRE/D semble être très confiant sur le sujet.

* Le SPASMET évoque les difficultés des agents de l'infra à assurer l'ensemble des taches à cause du manque d'effectif chronique dans ce service. En réponse, la direction envisage pour 2012 une fusion des services INFRA et LOG. D'ou la célèbre expression : « dis mois ce dont tu as besoin je te dirai comment t'en passer !! »

* Le SPASMET soulève le problème des frais pour les missions de longue durée sur les îles éparses. La direction affirme que dans l'immédiat elle n'a pas de solution mais qu'elle envisage dans l'avenir d'utiliser la prime PFR (futur partie modulable de la prime) pour compenser les déplacements sur les îles.

* Poste TTI/DA :

Le SPASMET s'inquiète du non remplacement de l'agent titulaire du poste TTI/DA. La direction nous annonce que le poste ne sera pas reconduit. Le SPASMET dénonce l'absence de réunion de travail pour préparer cette fermeture de poste, et demande l'ouverture d'un poste TSM pour compenser ce départ. La direction argumente sur le fait qu'elle a déjà obtenu le remplacement d'un poste TSM administrateur. Elle nous informe que le poste IT de TTI est transféré au troed de la CRC.

L'administration avoue qu'elle n'avait pas envisagé un départ aussi rapide de l'agent, et s'autorise à faire appel à ses compétences informatiques pendant une période transitoire. Le SPASMET demande que la prime informatique de l'agent soit maintenue pendant cette période. La direction accepte d'étudier cette possibilité.

La direction signale également que le service TTI pourrait également faire l'objet d'une réorganisation dans le cadre du COP (contrat d'objectif et de performance).

* Point sur le management du DIRRE/D :

En début de séance, DIRRE/D indique que le CTPL n'a pas compétence en ce domaine et refuse d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour. A l'insistance du SPASMET, DIRRE/D accepte tout de même de nous écouter.

Nous nous faisons alors l'écho de nombreux agents qui se sentent de plus en plus isolés vis à vis de leur directeur. Ils pointent du doigt le manque de communication généralisé, accentué par les non réponses répétées aux différents courriers. Pour le SPASMET, le fait de s'isoler derrière l'encadrement intermédiaire ne va pas dans le sens d'une amélioration du dialogue social.

Le directeur note ces remarques. Le SPASMET espère des avancées significatives sur ce point.

Pour le SPASMET/Solidaires

Marc Lévy, Christophe Tanguy, Christophe Perrier